

Communiqué de presse

Appel à candidature au Parc Floral de La Source pour un food truck

Le Parc Floral de La Source, site emblématique et touristique qui accueille chaque année près de 125 000 visiteurs, recherche pour sa haute saison, une offre de restauration éphémère (food truck), associant qualité et innovation.



C'est une nouveauté qui devrait ravir les papilles de ses nombreux visiteurs ! Le Parc Floral de La Source souhaite implanter un food truck (ou toute autre type de restauration ambulante) sur la partie basse du parc à proximité du jardin des iris, sur la zone exposant. Il est recherché une structure en capacité de proposer ses prestations de restauration (sur le temps du déjeuner) à compter des vacances d'avril (11 avril), et jusqu'au 6 novembre, en particulier les jours suivants :

- Les mercredis et week-end pendant les périodes scolaires
- Tous les jours pendant les vacances scolaires

L'enjeu est ainsi de pouvoir proposer à la fois une offre de restauration de qualité, mais aussi de créer un évènement autour de la venue du food truck comme un rendez-vous avec les nombreux visiteurs. Le Parc a prévu l'installation de mobilier urbain à proximité de l'emplacement. Les visiteurs resteront libres de partir avec leur « panier-repas » et s'installer sur les 35 ha du site. A noter que le Parc Floral de La Source mettra à disposition une armoire électrique toute proche pour le raccordement électrique ainsi qu'un point d'eau.

Condition d'exercice de l'activité du food truck :

- Proposer une restauration de qualité (par exemple, salades, tartes salées, sandwich, crêpes...) qui privilégie le bio et les produits locaux ;
- Etre présent pour une période allant du 11 avril au 6 novembre 2022, pour le temps du midi (11h à 15h), au moins un jour par semaine (lundi au dimanche). Le Parc Floral se réserve également la possibilité d'autoriser l'occupation de l'emplacement l'après-midi jusqu'à 17h30 ;
- Respecter les normes d'hygiène en vigueur pour la restauration, veiller à la propreté de son point de vente et de ses abords
- S'acquitter d'une redevance d'occupation du domaine public fixée à 36,24 € par m2 par trimestre, proratisés en fonction des jours où la présence est autorisée sur le site.

Pour rappel, le Parc Floral de La Source est le premier site touristique du Loiret, reconnu « jardin remarquable », faisant partie de la Route de Rose, et proposant également de nombreuses activités de loisirs et de culture.

La date limite de réponse est fixée au lundi 28 mars 2022 à 19h00.

Les candidats souhaitant des renseignements complémentaires peuvent contacter :
Cécile REMY au 02 38 49 30 15

Germain FOURNIER, attaché de presse
 Direction de l'information et de la communication

Tél. : 02 38 79 29 98 / 06 77 27 93 38

Mail : germain.fournier@orleans-metropole.fr

www.orleans-metropole.fr #OrleansMetropole

**Parc
 Floral**
 de La Source
 Orléans

ORLÉANS
 MÉTROPOLE



@RPOrleansMetro